

Votants : 70
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 31 janvier 2020
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 11 février 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 10 février 2020

MUSEES – POST-RECOLEMENT DES MUSEES BERNARD D'AGESCI & DU DONJON - TRAVAUX D'ECRITURE SUR L'INVENTAIRE - NUMEROS RETROSPECTIFS ET DEPOT POUR L'EXERCICE 2019

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Yvonne VACKER, Michel VEDIE, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Florent SIMMONET, Christian BREMAUD à Jean-Michel BEAUDIC, Christelle CHASSAGNE à Anne-Lydie HOLTZ, Alain CHAUFFIER à Florent JARRIAULT, Michel HALGAN à Sylvie DEBOEUF, Christine HYPEAU à Alain BAUDIN, Dominique JEUFFRAULT à Dominique SIX, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Alain LECOINTE

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Carole BRUNETEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Fabrice DESCAMPS, Monique JOHNSON, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Serge MORIN, Michel PANIER, Patrick THOMAS, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Pascal DUFORESTEL, Jean-Claude FRADIN, Michel HALGAN, Christine HYPEAU, Dominique JEUFFRAULT, Stéphane PIERRON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200213-C66-02-2020-DE
Date de télétransmission : 13/02/2020
Date de réception préfecture : 13/02/2020

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 10 FEVRIER 2020

MUSEES – POST-RECOLEMENT DES MUSEES BERNARD D'AGESCI & DU DONJON - TRAVAUX D'ECRITURE SUR L'INVENTAIRE - NUMEROS RETROSPECTIFS ET DEPOT POUR L'EXERCICE 2019

Madame **Elisabeth MAILLARD**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la loi n°2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France, codifiée au code du patrimoine, partie législative (ordonnance n°2004-178 du 20 février 2004),

Vu le décret d'application n°2002- 852 du 2 mai 2002,

Vu l'arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un musée de France et au récolement (publié au journal officiel le 12 juin 2004),

Vu la circulaire n°2006/006 du 27 juillet 2006 relative aux opérations de récolement des collections des musées de France (décret n°2002-852 du 2 mai 2002 et arrêté du 25 mai 2004 publié au JORF du 12 juin 2004),

Vu la note-circulaire du 4 mai 2016 relative à la méthodologie du récolement des ensembles dits indéénombrables et aux opérations de post-récolement des collections des musées de France,

Le premier récolement décennal des collections des musées de France a pris fin le 31 décembre 2015. Nos musées communautaires ont respecté l'obligation réglementaire avec une validation du procès-verbal de récolement en conseil d'agglomération du 14 mars 2016.

Afin de traiter les conséquences du premier récolement, le service des musées de France a établi une note-circulaire du 4 mai 2016 qui parachève l'arsenal juridique existant (art. L.451-2 du Code du Patrimoine) avec des recommandations méthodologiques et des précisions techniques sur toutes les opérations dites de « post-récolement ».

En l'absence de tout inventaire réglementaire, le post-récolement est mis à profit pour constituer ce document conforme à la réglementation et indispensable à une saine gestion des collections, en privilégiant la saisie informatique. La reconstitution d'un inventaire est une opération d'inventaire rétrospectif. Toute opération d'écriture sur l'inventaire résulte d'une décision du propriétaire des collections.

Les inscriptions à titre rétrospectif et leur numérotation particulière sont exclusivement réservées à des biens faisant partie de la collection dont l'inscription a été omise, ou négligée, ou les numéros sont non conformes à la réglementation.

L'appartenance à la collection est étayée par des documents d'archives prouvant l'affectation aux collections du musée.

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20200213-C66-02-2020-DE Date de télétransmission : 13/02/2020 Date de réception préfecture : 13/02/2020
--

Ont été inscrits à l'inventaire rétrospectivement sur l'exercice 2019 pour régularisation suite au post-récolement :

- 2019.0.1 : La pyramide du Comte d'Artois, dessin par A. Bouneault
- 2019.0.2 : Fond de coiffe d'ancienne Cabanière, Marais poitevin ou vallée de la Sèvre Niortais, vers 1830 – 1840
- 2019.0.3 : médaillon – Docteur Bretonneau de Tours, anonyme, 2de moitié du 19e siècle
- 2019.0.4 : Buste du Professeur P. Bretonneau, anonyme, 1858
- 2019.0.5.1 à 2019.0.5.4 : Séquences – 4 gravures de Simone et Henri Jean
- 2019.0.6 : Projet Théâtre pour Niort. Façades postérieure et latérale. Bressuire, Novembre 1911 par Julien Burcier
- 2019.0.7 : Projet Théâtre pour Niort. Façade principale. Bressuire, Novembre 1911 par Julien Burcier
- 2019.0.8 : Niort - Construction d'un théâtre municipal, 1912 par Lucien Woog
- 2019.0.9 : Projet théâtre pour Niort. Façade principale, 2 mai 1914 par Lucien Woog
- 2019.0.10 : Projet théâtre pour Niort. Façade postérieure, 30 avril 1914 par Lucien Woog
- 2019.0.11 : Projet théâtre pour Niort. Coupe transversale, 7 mai 1914 par Lucien Woog
- 2019.0.12 : Projet théâtre pour Niort. Coupe longitudinale, 8 mai 1914 par Lucien Woog
- 2019.0.13 : Projet théâtre pour Niort. Première Galerie, 5 mai 1914 par Lucien Woog
- 2019.0.14 : Projet théâtre pour Niort. Façade rue des Piques. 9 mai 1914, par L. Woog
- 2019.0.15 : Projet théâtre pour Niort. Sous-sol, 9 mai 1914 par Lucien Woog
- 2019.0.16 : Projet théâtre pour Niort. Plan général, 29 avril 1914 par Lucien Woog
- 2019.0.17 : Projet théâtre pour Niort. Rez-de-chaussée, 29 avril 1914 par Lucien Woog
- 2019.0.18 : Projet théâtre pour Niort. Deuxième Galerie, 3 mai 1914 par Lucien Woog
- 2019.0.19 : Le Château de Niort, gravure par Lemerancier, 1834
- 2019.0.20 : Épée type X Oakeshott, 13e siècle
- 2019.0.21 : portrait de femme, pastel. G. Goubert, 1848
- 2019.0.22 : portrait de femme, pastel, anonyme
- 2019.0.23 : Venise la nuit par Félix Ziem, huile sur carton
- 2019.0.24 : Paysage – Bord de rivière par P.D. Trouillebert, huile sur toile
- 2019.0.25 : Paysage pris au château de la Chasse (Seine et Oise) par C.E Frère, huile sur toile
- 2019.0.26 : Profil de Ch. A Chabosseau, encre de chine sur papier ou parchemin

Dépôt

D.2019.1.1 - sculpture La Vierge à l'enfant par J.B. Baujault.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser l'inscription à l'inventaire, en numéros rétrospectifs, des 26 références sur le registre des acquisitions et une référence sur le registre des dépôts pour l'exercice 2019.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 70
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Elisabeth MAILLARD

Vice-Présidente Déléguée

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200213-C66-02-2020-DE
Date de télétransmission : 13/02/2020
Date de réception préfecture : 13/02/2020